



Achat d'une grange ou bâtiment

Par **adgordini**, le **28/01/2018** à **18:42**

Bonjour

Faute de gros moyen

Je désire acheté un bâtiment pour y mettre les conditions véhicules de collection et un petit camion et camping car

Mais je voudrais y vivre et faire une résidence principale

J'ai le choix sur une grange fermeture bâtiment

Je désire acheté un mobil Home et l'installer à l'intérieur

Puis je le faire sans risque

Je vous remercie

Cordialement

Par **Visiteur**, le **28/01/2018** à **19:46**

Bonjour,

Pas si évident après 3 mois sans autorisagion du maire et sans raccordements sangaires.

Les stationnements Habités sur des trerrains privés de Caravanes, Campings Cars et Mobile Home sont règlementés

je vois laisse lire ceci...

http://www.habiter-autrement.org/14.juridique/04_legis.htm